

COMMUNE D'AYEN

AGENDA 21 LOCAL

Fiche d'identité :

Paul Reynal (sans étiquette)
Corrèze (19)
700 habitants

Le maire Paul Reynal mène depuis de nombreuses années une politique volontariste sur le développement durable (récupération de l'eau de pluie, réduction des consommations d'énergie, soutien à l'agriculture de proximité, ...), qui s'est officialisé par un Agenda 21 local reconnu par l'Etat en 2007. Accompagné par l'association Notre Village, le premier plan d'action a été défini pour la période 2007-2011.

Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

<p>Impulsion politique</p>	<p>L'Agenda 21 repose sur une implication très forte du maire Paul Reynal et de son conseiller en charge du développement durable, Jérôme Perdrix. Depuis quelques années, ces deux ambassadeurs sillonnent la France pour présenter, avec à la fois beaucoup de conviction et d'humilité, la démarche menée sur Ayen.</p> <p>Le maire participe également activement aux travaux réalisés par l'association Notre Village.</p> <p>Cette impulsion politique se traduit par un budget conséquent à l'échelle de cette commune, chiffré à 765 000 euros sur 4 ans (pour un budget municipal annuel de 655 000 euros)</p>
<p>Pilotage du projet</p>	<p>La démarche est conduite par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le conseil municipal qui valide régulièrement les actions engagées dans l'Agenda 21 ; - le comité de pilotage composé d'une vingtaine de personnes : cinq élus, deux membres d'associations environnementales, douze habitants d'Ayen, et un habitant d'une commune voisine. Ce comité élabore et garantit le suivi et la cohérence du plan d'actions.
<p>Mobilisation des équipes internes</p>	<p>Les quinze élus, les cinq agents et le personnel de service public ont été associés à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'actions, guidés par l'enthousiasme des cinq élus pilotes, dont la conviction se traduit par l'action (implication dans le tri sélectif, implication dans les expositions et manifestations...).</p> <p>Deux agents ont bénéficié de formations spécifiques : formation aux techniques alternatives durables pour l'agent d'entretien des espaces verts, formation à l'ADEME pour la responsable du relais « service public ».</p>
<p>Education et mobilisation des partenaires et des citoyens</p>	<p>Les habitants d'Ayen sont tenus informés du projet à travers une lettre d'information distribuée en main propre par les élus une fois par trimestre. Ce mode de diffusion rapproche les élus de leurs électeurs. Une information spécifique à la démarche Agenda 21 est intégrée à cette lettre. Pour compléter cette information, une réunion est organisée chaque année pour présenter l'avancé du plan d'actions.</p> <p>Pour les citoyens les plus intéressés, un DVD « Village terre d'avenir » est mis à disposition à la bibliothèque. Il a été réalisé bénévolement par un membre du comité de pilotage, et présente la démarche « Agenda 21 local » ainsi que les 62 actions retenues.</p> <p>Des associations écologiques ainsi que le lycée agricole voisin sont également mobilisés par la démarche.</p>
<p>Concertation</p>	<p>L'Agenda 21 communal repose sur un processus démocratique, à travers :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - le café du village où sont organisées une fois par trimestre des soirées-débats sur le développement durable (réchauffement climatique, déchets, énergie, solidarité). Les deux derniers café éco-citoyens sur le compostage et les pesticides ont réunis une soixantaine de personnes ; - un registre à la mairie et une adresse mail qui permettent aux citoyens de partager leurs doléances et leurs propositions d'actions ; - un panel citoyen (cinq électeurs tirés au sort) qui participent chaque mois au conseil municipal.
Evaluation	<p>Le village d'Ayen s'inscrit dans une stratégie d'amélioration continue dans le cadre de la labellisation « Notre Village, Terre d'avenir ». Tous les ans, une évaluation interne est réalisée à partir des critères définis dans les fiches-actions, en accord avec le Comité de pilotage. Différents indicateurs sont étudiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la consommation d'énergie (consommation électrique des sept bâtiments municipaux et de l'éclairage public¹, consommation de fioul pour les bâtiments municipaux, déplacements évités pour les utilisateurs du Relais service public, ...) ; - la consommation des ressources (consommation d'eau des bâtiments municipaux et privés, consommation de papier des différents services, ...) ; - les rejets de déchets (tonnage des ordures ménagères produites par la collectivité, tonnage du tri sélectif catégorie par catégorie, qualité des rejets des deux stations d'épuration, ...), - l'utilisation de produits polluants (quantité de produits phytosanitaires utilisés par la commune). <p>Pour compléter cet audit interne, le village fera l'objet d'une nouvelle évaluation complète par l'association « Notre Village » (700 critères) qui se traduira par un nouveau plan d'actions.</p>

Vision stratégique et plan d'actions

Axes stratégiques et plan d'actions	<p>L'Agenda 21 d'Ayen s'articule autour de cinq grands axes stratégiques et se décline en 62 actions à réaliser sur une période de 5 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection de l'atmosphère, lutte contre le changement climatique : 15 actions ; - préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources : 26 actions ; - épanouissement de tous les êtres humains : 17 actions ; - cohésion sociale, solidarité entre territoires et générations : 26 actions ; - dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : 13 actions. <p>A ce jour, 38 actions sont terminées.</p>
--	---

Actions réalisées, exemplarité et innovations

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
Exemplarité de l'administration	Signature d'une « charte papier » par tous les services de la commune, et mutualisation des achats	<p>De la mairie au centre de secours, en passant par la Poste, tous les services se sont engagés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - trier leurs déchets ; - réduire les déchets à la source (photocopies recto-verso, dématérialisation des échanges, etc.) ; - recycler les cartouches d'encre. <p>Depuis 2008, tous les services achètent du papier issu de forêts gérées durablement.</p>
Lutte contre le changement climatique	Mise en relation de « Co-voitureurs »	Utilisation du logiciel de traitement des demandes de l'ADEME : mis en service en septembre 2008

¹ Les consommations dues à l'éclairage public sont étudiées grâce à l'outil d'EDF Dialège

	<p>Objectif de diminution de 25% en 2 ans de la consommation d'énergie des bâtiments municipaux</p>	<p>Diagnostic énergétique réalisé sur 8 bâtiments. Travaux de rénovation réalisés à l'école maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - isolation des plafonds par laine minérale ; - isolation par l'extérieur des murs faces nord et ouest ; - isolation du vide sanitaire et calorifuge des canalisations ; - remplacement des menuiseries anciennes par des menuiseries double vitrage thermiquement renforcées ; - création d'une installation ventilation mécanique double flux pour circulation et sanitaire ; - installation d'une chaudière à fuel basse température avec recyclage des fumées ; - optimisation du programme de régulation du chauffage en périodes pleines / creuses ; - mise en place d'un système à cellule permettant l'allumage et l'extinction des lumières automatiquement ; - mise en place de lampes à basse consommation ; - installation d'un toit végétalisé sur une surface de 150 m².
<p>Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles</p>	<p>Mise en place de plateformes de tri-sélectif</p>	<p>Quatre plates-formes sont désormais disponibles, dont une au village de vacances VAL VVF qui accueille plus de 28000 nuitées par an.</p>
	<p>Mise en place de revalorisation des déchets carton</p>	<p>Système mis en place en juin 2008. Concerne 80% des commerçants et artisans de la commune. Evite l'incinération de 6 tonnes de carton par an.</p>
	<p>Incitation au compostage</p>	<p>Des composteurs sont proposés aux habitants à des tarifs préférentiels (en partenariat avec la société SIRTOM). Deux bénévoles proposent de conseiller les personnes intéressées. Une micro-plateforme de compostage est réalisée par les employés municipaux.</p>
	<p>Récupération des piles</p>	<p>Dix points de collecte dans le village (en partenariat avec la société COREPILES)</p>
	<p>Aménagement paysage durable à la caserne des pompiers (en partenariat avec les élèves du lycée agricole d'OBJAT)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - travail du sol doux, terreau issu de la station d'agri compostage ; - plantes résistantes à la sécheresse ; - utilisation de bois raméal fragmenté et de paillage (coquille de noix, bois déchiqueté) ;
	<p>Fleurissement et espaces verts gérés durablement</p>	<p>Depuis 2006, Ayen a obtenu le label « village fleuri, une fleur »</p> <ul style="list-style-type: none"> - les vivaces de pleine terre et les plantes rustiques adaptées au milieu sont privilégiées ; - le paillage sur tous les massifs de pleine terre (BRF, coquilles de noix) ; - l'arrosage se fait avec l'eau des lavoirs : diminution de 30% de la consommation d'eau ; - des substrats à fort pouvoir de rétention sont utilisés ; - arrêt de l'utilisation de fongicides ; - réalisation par les employés de purins de plantes. <p>Le désherbage se fait soit manuellement soit avec une désherbeuse thermique : baisse de 75% de l'utilisation de désherbant sur la commune.</p>

	Economie et maintien de la qualité de l'eau (11 actions)	<ul style="list-style-type: none"> - entretien des berges des ruisseaux ; - programme communal d'économie d'eau (télé-relève, installations économes) ; - rénovation de la station d'épuration, extension de réseaux ; - réhabilitation des lavoirs ; - mise aux normes de la piscine et de l'étang communal.
Lutter contre les exclusions et les discriminations	Mise en place d'un relais de services publics en juillet 2007	<p>Ouvert 24 h par semaine, il s'appuie sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour offrir aux usagers dans un seul point de rencontre un accès aux informations et aux services relevant de plusieurs organismes public ou administrations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - volet emploi ; - volet prestations sociales ; - volet aide à la personne ; - volet habitat ; - volet transport ; - mise en relation de co-voitureurs. <p>Le relais de services publics a choisi de quantifier tous les déplacements évités par les utilisateurs. Depuis son ouverture, 93 548 kms évités, 30 220 kg de CO2 non émis, et 1600 personnes accueillis.</p>
	20 associations actives sur la commune	Lieu de cohésion sociale et de solidarité entre les générations.
	Mise aux normes de quatre pavillons au village de vacances pour l'accessibilité handicapés	Aménagement de quatre bungalows sur les 72 du village VVF : parking handicapés, rampe pour fauteuil, adaptation des sanitaires et des kitchenettes, espace de circulation.
Soutien à l'économie sociale et environnementale	Organisation d'un marché hebdomadaire des produits locaux	Chaque jeudi, ce marché regroupe une vingtaine d'agriculteurs producteurs de produits locaux. Environ 1200 visiteurs chaque jeudi.
Education au développement durable	Signalétique éducative	<p>Deux panneaux sont installés à la mairie et à la bibliothèque, informant les habitants sur les économies d'énergie, la réduction des déchets, et le développement durable.</p> <p>Des panneaux incitant au tri sélectif sont apposés sur les containers.</p>
	Participation à la semaine du développement durable	Participation depuis quatre ans. De nombreuses actions sont proposées (1 à 2 événements par jour pendant une semaine), avec une participation grandissante de la population.

Commentaires :

Contact :

Jérôme Perdrix - 05.55.25.21.38 - jerome.perdrix@laposte.net
<http://pagesperso-orange.fr/ayen/>